



Plan de prévention de la radicalisation à SQY

Quelle action publique construire ?

Isolation
Processus
Idéologie **Fanatisme**
Extrémisme **Insécurité** **Religions**
Aveuglement
Endoctrinement **Manipulation**
Enfermement **Peurs**
Mal-Être **Intolérance**
Ignorance **Emprise**
Clivage



Sommaire

Introduction

I – Mobilisation et partenariat

- a/ Description synthétique du territoire
- b/ Méthodologie et réalisations depuis 2015

II – État des lieux et diagnostic

- a/ Contexte national
- b/ Contexte départemental
- c/ Données sociales et sociétales
- d/ Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines
- e/ Synthèse des forces et des faiblesses du territoire
- f/ La carte des lieux de culte
- g/ La gouvernance

III – Plan d'actions

- a/ Synthèse des ateliers du 18 avril 2017
- b/ Proposition d'organisation
- c/ Prévention
- d/ Repérage, signalement et accompagnement
- e/ Le Plan et ses fiches actions

IV – Financements

V – Calendrier

Introduction

Saint-Quentin-en-Yvelines exerce sa compétence obligatoire « Politique de la ville » au travers d'un Contrat de ville qui concerne en priorité les 34 502 habitants des Quartiers Prioritaires. Le Contrat de ville doit se doter d'une annexe obligatoire :

Le Plan de Prévention de la Radicalisation

Le cadre de référence du Plan d'actions a été fixé par l'État en avril 2016 :

« Cette annexe a vocation à définir un plan d'actions partenarial entre l'État, les collectivités territoriales et les associations engagées dans la politique de la ville ».

Ce Plan sera « une action globale de prévention impliquant l'ensemble des institutions investies dans le champs des politiques sociales ».

« L'action publique en matière de prévention de la radicalisation doit mobiliser la politique de la ville dont la vocation est d'être innovante dans ses réponses face aux difficultés rencontrées par la population et par les jeunes en particulier ».

Proposition de définition du mot radicalisation (cadre de référence du plan d'actions à annexer au contrat de ville – avril 2016)

« La radicalisation est le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel ».

Questions et remarques exprimées lors des ateliers du 18 avril organisés par SQY avec la participation de l'ensemble des partenaires :

- *La radicalisation n'implique pas forcément la violence*
- *Qu'est-ce qu'une forme d'action violente ?*
- *Le processus de radicalisation doit être défini*
- *Radicalisation : ajouter « rejet de l'autre, de la différence »*
- *Dans la définition, l'aspect autre que religieux est présent*

I – Mobilisation et partenariat

a/ Description synthétique du territoire

Saint-Quentin-en-Yvelines compte 227 000 habitants répartis sur 12 communes. Six communes ont des quartiers prioritaires et une, un quartier en veille active.

La population des quartiers prioritaires s'élève à **34 502 habitants**.

Les communes et leurs quartiers (carte ci-dessous)

Elancourt	Les Petits Prés étendus aux 7 mares
Guyancourt	Le Pont du Routoir
La Verrière	Le Bois de l'étang étendu à Orly Parc
Maurepas	Les Friches
Plaisir	Le Valibout
Trappes	Merisiers/Plaine de Neauphle et Jean Macé
Magny-les-Hameaux	Le Buisson (en veille active)



Le Plan de Prévention de la Radicalisation se déploiera sur tout le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines même s'il est élaboré dans le cadre du Contrat de ville intercommunal.

b/ Méthodologie et réalisations depuis 2015

C'est dans le cadre des Contrats de ville (CDV) que l'État a rendu obligatoire l'élaboration d'une annexe du CDV : Le Plan de Prévention de la Radicalisation.

Sur le territoire de SQY, la démarche s'est engagée dès la fin de l'année 2015 :

1 - Un groupe de travail a été constitué. Ce groupe est marqué par une **grande diversité des acteurs** et des niveaux de représentation soit 27 professionnels représentant les institutions suivantes :

- État (Préfecture/Délégués du Préfet, Délégué du Gouvernement, Cellule prévention du Ministère Intérieur, Parquet de Versailles,
- Conseil Départemental
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Communes
- Agglomération (Politique ville/accès au droit/médiation, réseau des médiathèques)
- Commissariat de Trappes, pôle Psycho social
- Réseau des Point Services aux Particuliers (PSP)
- Compagnie Déclic Théâtre
- Association pour le Promotion de la Musique à SQY (APMSQ)
- Club de prévention IFEF
- Conseil citoyen

La prévention de la radicalisation est une **priorité du CDV pour les années 2016/2017/2018**

2 - Des rencontres individualisées ont été organisées avec le Conseil Départemental, le référent préfecture, le commissariat, les associations sportives et la ville de Trappes

3 - Formations et séminaires

- **Formations** proposées par la Préfecture : le prestataire « Olympio » a été choisi pour une formation sur l'emprise psychologique et l'ethnopsychiatre Tobie Nathan a animé une journée de formation sur le processus de radicalisation. Des formations sur la laïcité ont également été proposées.
- **Séminaire** à l'UVSQY organisé par les services de la Préfecture et en lien avec tous les services concernés le 17 décembre 2016 sur le processus de radicalisation et l'accompagnement des familles.
- **Séminaire** du Conseil Départemental avec Dounia Bouzar, organisé le 24 janvier 2017 sur le processus d'embrigadement et le contexte géopolitique de Daesh.

4 - Des ateliers « Prévention de la radicalisation » ont été proposés :

- 205 professionnels invités (issus de 111 structures) et 60 présents.
- L'objectif de ces ateliers était de nourrir la réflexion pour l'élaboration du Plan de Prévention de la Radicalisation.
- Après des échanges autour de la définition de la radicalisation, chaque participant a pu faire part de sa perception des forces et faiblesses du territoire ainsi que des opportunités et des menaces.
- L'étape suivante fut d'organiser 7 ateliers thématiques qui ont permis de faire émerger des perspectives et des propositions.

II – État des lieux et diagnostic

a/ Contexte national

Le phénomène de radicalisation djihadiste a produit depuis le 7 janvier 2015, en France, une série d'attentats meurtriers faisant **près de 230 victimes**.

Depuis 2014, près de 1 300 personnes - français ou résidents étrangers en France – sont partis en Syrie.

L'Unité de Coordination de la Lutte Antiterroriste (UCLAT) recensait **697 français ou résidents étrangers en France présents sur zone de guerre au 16/12/2016**. Le profil de ces expatriés présente les caractéristiques suivantes :

- 406 sont des hommes dont 1/4 de convertis
- 287 sont des femmes dont 1/3 de converties
- 460 mineurs sont présents sur place dont 1/3 sont nés sur zone
- 98 % sont issus de zones urbaines
- 2/3 sont issus de la 2ème ou 3ème génération de migrants
- Plus de la moitié des personnes impliquées sont connues pour des faits de délinquance

En décembre 2016, **25% de l'effectif global était décédé, 1/5 était rentré en France.**

A la même date, l'UCLAT estimait à près de **970 le nombre de candidats au départ.**

En décembre 2016, **11 départements** faisaient l'objet de plus de 200 signalements (tous les départements franciliens à l'exception de l'Essonne, les Alpes-Maritimes, le Rhône, le Nord et la Haute-Garonne). Les régions les plus urbanisées sont globalement les plus impactées.

Au 1^{er} mars 2017, **17 393 individus étaient inscrits au fichier national** de traitement et de signalement pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste.

En septembre 2014 (source : The International for the study of radicalisation and political violence), les pays occidentaux les principaux pourvoyeurs de combattants *djihadistes* étaient :

- La France (700), le Royaume Uni (400), l'Allemagne (270), la Belgique et l'Australie (250 chacun)
- => Rapporté à leur population respective, la Belgique (22 combattants/million d'habitants), le Danemark (18), la France (11), l'Australie (10) et la Norvège (9) étaient les plus concernés par les départs en zone de guerre

A la même date, les pays non occidentaux les plus pourvoyeurs de combattants *djihadistes* étaient :

- La Tunisie (3 000), l'Arabie Saoudite (2 500), la Jordanie (2 089), le Maroc (1 500) et le Liban (890)
- => Rapporté à leur population respective, la Jordanie (320 combattants/million d'habitants), la Tunisie (260), le Liban (210), la Tchétchénie (160) et la Libye (120) étaient les plus concernés par les départs en zone de guerre

A son apogée (fin 2015), Daech avait recruté depuis sa création près de 80 000 combattants dont 30 000 étrangers venant de 80 pays.

Dans ce contexte national et international alarmant, l'État s'est engagé dans une politique large de prévention de la radicalisation. Il a très tôt souhaité associer les collectivités territoriales.

Les collectivités ont en effet capitalisé des pratiques et des expériences à l'échelon local dans le cadre des Contrats Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) mis en place dès les années 1990.

L'objectif de l'Etat est d'améliorer la réponse préventive en matière de radicalisation autour de de trois enjeux principaux :

1 – La détection et le signalement des cas de radicalisation (N° vert : 0 800 00 56 96)

2 – La formation des acteurs de terrain (professionnel.le.s, bénévoles, élu.e.s)

3 – La prise en charge sociale et/ou psychologique des personnes en voie de radicalisation et de leurs familles

b/ Contexte départemental

Le département des Yvelines est le second département - après les Alpes Maritimes - concerné par la radicalisation. Plus de 200 signalements de personnes radicalisées ou en voie de radicalisation ont été signalées à la plateforme de signalement.

A la fin de l'année 2015, la préfecture recensait :

- **300 personnes radicalisées via une fiche SPRT** (sécurité publique répression du terrorisme)
- **37 oppositions à la sortie du territoire** (27 mineurs et 10 majeurs)
- **110 perquisitions administratives** dont 19 ayant donné lieu à des suites judiciaires
- **1 arrêté de fermeture administrative** (salle de prière du nord du département) en raison d'incitation à la haine

Le 13 juin 2016 **deux fonctionnaires de police ont été assassinés** à leur domicile à Magnanville. Les communes ayant des quartiers en Politique de la ville sont les plus fortement impactées par la radicalisation.

Dans la plupart des attentats commis en France, il y avait des ramifications dans les Yvelines.

c/ Données sociales et sociétales

1 – Une visibilité sociale accrue des populations musulmanes

- **Visibilité croissante de la population musulmane** (installation du fait religieux dans l'espace public) : port du hidjab fréquent (couvre la tête et cheveux, cou et oreilles, visage découvert) et port du jilbab noir (couvre tête et tout le corps, visage découvert) de plus en plus fréquent témoignant d'un rigorisme croissant.
- **Le phénomène touche toutes les catégories sociales** : dans un premier temps, les classes populaires ont été largement représentées puis extension aux classes moyennes dans un second temps
- **Demande croissante de nourriture ritualisée**
- **Débats de société** : prières de rue, demande de nourriture halal (cantines des écoles), port du burkini, fréquentation des piscines dédiée aux femmes musulmanes, lieux de prières en entreprises, etc.

2 – Les Profils des publics radicalisés / au niveau national (sources : études de cohortes/Tobie Nathan « les âmes errantes » et études menées en 2015/2016 par le CDPSI – Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam)

- **65 % des radicalisés ont entre 15 et 25 ans** (35 % entre 26 et 32 ans) et 24 % sont mineurs
- **35 % sont des femmes** (les femmes se radicalisent plus tôt que les hommes)
- **85 % sont confrontés à un problème de filiation et d'affiliation** : faiblesse de l'autorité parentale (familles éclatées), absence physique et/ou affective du père (autorité paternelle absente ou défaillante), parcours chaotique de l'enfance, absence de repères et rupture avec l'environnement (isolement)
- **40 % ont connu des épisodes dépressifs majeurs** (traumatismes non traités) : anorexie, scarification, tentative de suicide, isolement, etc.
 - ✓ Pour les filles radicalisées : 45 % (de celles qui témoignent) ont connu des sévices à caractère sexuel (attouchement, viols ou tentative de viol d'un frère, père ou oncle) => Le Jilbab peut constituer une protection à la fois physique et symbolique

- Pour les hommes : fréquence élevée d'un usage massif du cannabis dès l'adolescence (usage à 14 ans) puis usage fréquent de neuroleptiques
- Moins d'un quart sont issus de familles religieuses
- **Particularismes français par rapport à nos voisins européens :**
 - ✓ Faible niveau socioculturel de la population radicalisée,
 - ✓ Taux élevé de convertis - 40 % - ,
 - ✓ Faible niveau d'instruction théologique,
 - ✓ Nombre élevé de délinquants - 40 %,
 - ✓ Rôle déterminant du milieu carcéral dans la radicalisation des délinquants

3 - Un parcours de radicalisation type structuré en trois phases

- **1^{ère} phase : rupture avec les milieux extra-familiaux** => Rupture avec les amis, avec les activités extrascolaires et ludiques, avec l'école et l'apprentissage
- **2^{ème} phase : rupture familiale** => Initialement, pas de changement de comportement puis, préparation au départ dissimulée (ex : page Facebook secrète), rupture progressive ou frontale avec la famille et désaffiliation de l'enfant
- **3^{ème} phase : effacement de l'identité individuelle**, effacement du contour individuel chez les jeunes filles (niqab), effacement ou affirmation chez les jeunes hommes, discours formatés, paranoïa (adhésion aux théories du complot)

d/ Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines

1 - Contexte général

La radicalisation et la laïcité restent fréquemment des sujets tabous parmi les professionnels, les institutions et les entreprises. Ce silence est souvent motivé par la volonté de ne pas attirer l'attention et notamment celle des médias dont le traitement de l'information peut parfois être contreproductif et stigmatisant.

Cette difficulté impacte la qualité de la collecte des données :

- Aucun chiffres n'est disponible pour le territoire de SQY ;
- Pas de capitalisation des données et des témoignages ;
- Peu de partage d'information : les approches/regards par institution/acteur prévalent ;
- Le sentiment dominant est que « parler, c'est s'exposer, voire se mettre en danger ».

À SQY il est constaté un nombre élevé de départs en zone de guerre par rapport à la population (60 à 80 départs) mais la situation est très contrastée d'une commune à l'autre.

2 - Éléments factuels rapportés au territoire de SQY (collectes de données des partenaires)

Une influence religieuse croissante sur la vie sociale

- **Augmentation de la pratique du jeûne pendant le Ramadan** parmi les enfants scolarisés en CM1/CM2 (jusqu'à 50 % dans certaines classes) ;
- **Augmentation des refus d'inscription à la cantine scolaire** (classes élémentaires) au motif que la viande n'est pas hallal ou qu'elle est servie dans des assiettes non hallal. Demandes de menus adaptés (végétariens) ;

- **Augmentation du port de tenues culturelles** (jupes longues, robes) dans certains collèges et lycées ;
- **Refus de participer à certaines activités scolaires** comme le chant et la musique pour les filles ;
- **Témoignages de professionnels** (éducateurs, enseignants, professionnels intervenant auprès des parents, etc.) **qui font état de situation de confrontation ou de provocation** (ex : port du nikab – interdit car couvre le visage - chez des enfants ; questions sur la société française et l'école qui ne permettent pas une pratique religieuse assidue => avec l'objectifs de développer le sentiment de culpabilité et de renforcer le discours victimaire) ;
- **Sentiment que les parents sont dépassés** et que l'enseignement organisé dans les écoles/centres de loisirs religieux - parfois informels – prévaut ;
- **Contrôle social intense / maillage du territoire** : les enfants de classes élémentaires rappellent à leurs pairs ce qui est autorisé ou pas, contrôle des allées et venues dans certains halls d'entrée d'immeubles et rappels sur les tenues, les heures et lieux pour sortir (pour les filles) et les heures de prière (pour les garçons), porte à porte pour convaincre, recruter, rappeler à l'ordre ;
- **Baisse de fréquentation des structures d'accueil des jeunes** => les organisations musulmanes peuvent constituer une alternative à l'offre de services publics
- **Espaces publics** : développement des tenues liées au culte musulman : jilbab, voile, barbe et khamis.

Une dimension sociale et caritative affirmée du phénomène religieux

- **Le taux de chômage des jeunes dans les QPV est important** (45 % pour les 15/24 ans soit plus du double de la moyenne nationale pour cette tranche d'âge), l'inactivité reste un terrain favorable à l'embrigadement ;
- **Dimension sociale/caritative du prosélytisme religieux** : aides ponctuelles pour payer factures ou loyer.

Un faible nombre de signalements auprès de la cellule départementale

- **Peu de signalements de jeunes radicalisés de SQY** auprès du numéro vert de la cellule départementale ;
- **Le rôle des mosquées dans la radicalisation est de moins en moins déterminant** du fait d'un contrôle accru : les prisons, la Toile, la rue, les jeunes de retours de Syrie sont des vecteurs déterminants.

Des réponses de la communauté éducative à diversifier et à consolider

- **La communauté éducative est parfois désemparée** : les réponses collectives et structurées sont encore insuffisantes ; peu de réponse pédagogique (travail en cours) ;
- Dans les secteurs les plus concernés :
 - ✓ Peu de projets d'école explicitement tournés vers la laïcité à l'école ;
 - ✓ Insuffisante formation des enseignants et des personnels éducatifs, y compris dans les établissements qui ont connu des départs en Syrie ;
 - ✓ Les référents laïcité sont encore rares en collèges et lycées ;
 - ✓ La présence d'enseignants musulmans peut rendre le débat parfois difficile : crainte de stigmatiser les collègues ;
 - ✓ La difficulté à poser des mots sur les comportements peut entraîner un silence et une forme d'inaction collective.

Une organisation sociale de plus en plus structurée dans les quartiers où la prégnance religieuse est la plus forte

- **Retrait de certaines femmes musulmanes du marché du travail** constaté depuis une dizaine d'années (ce qui peut contribuer à faire baisser le taux de chômage)

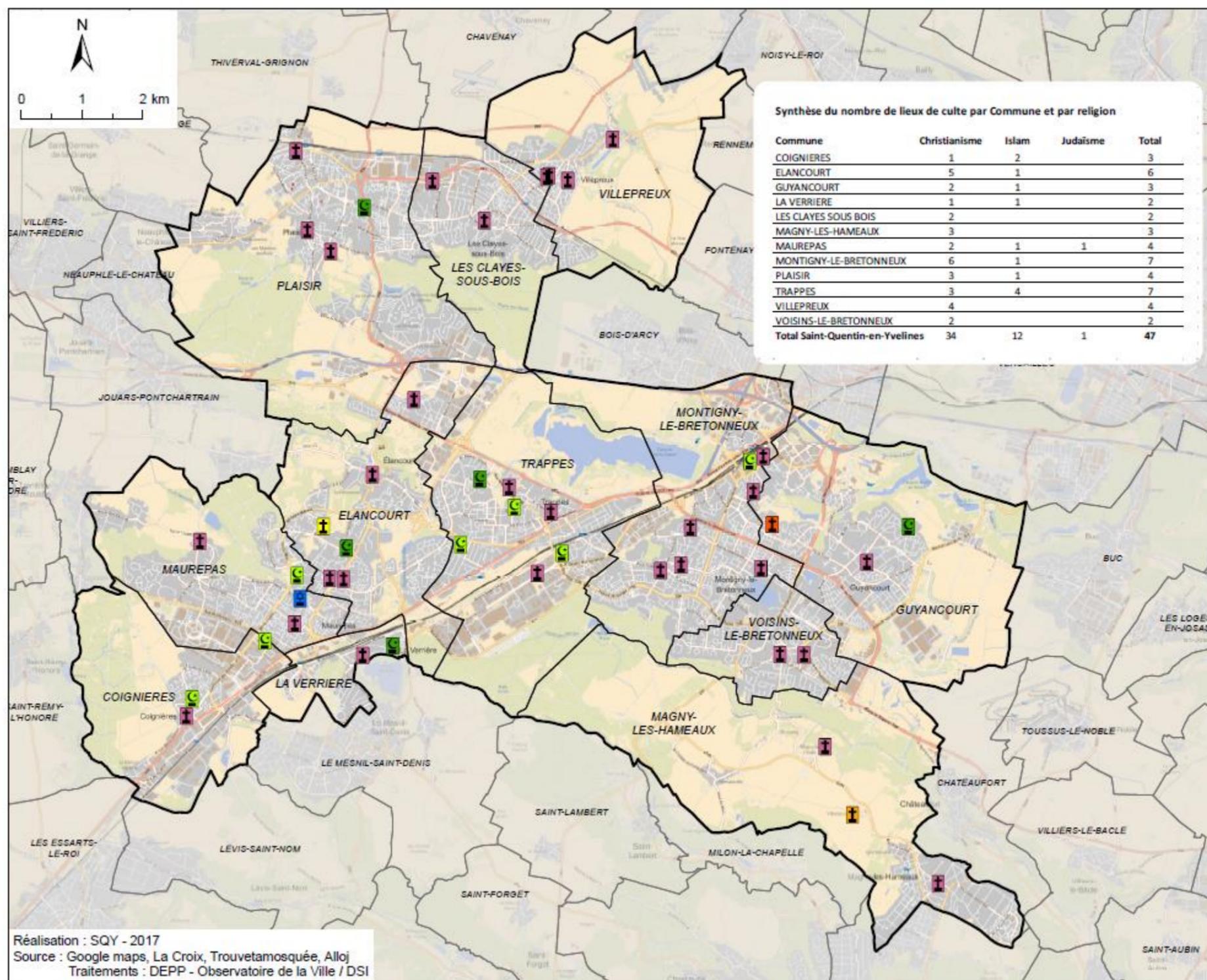
- **Logique communautaire forte, diffuse, permanente** : une partie de la vie sociale est perçue comme « sous contrôle » ;
- **Présence d'une mosquée Salafiste** (parmi les 172 mosquées de France recensées comme relevant de ce courant de l'islam) et de plusieurs mosquées sous influence des Frères musulmans ;
- **Conflit générationnel entre les anciens** (souvent dans les foyers ADOMA) et les jeunes des quartiers : les jeunes musulmans - les plus rigoristes – ont des comportements hostiles envers les anciens, soupçonnés de « ne pas être de bons musulmans ».

e/ Synthèse des forces et des faiblesses du territoire vues par les opérateurs

FORCES – OPPORTUNITES	FAIBLESSES – MENACES
<p>Données du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Richesse économique du territoire -Cultures différentes, multi culturalité -Intercommunalité ancienne et structurante -Existence de médias locaux <p>Service public et acteurs du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Multiplicité des acteurs de terrain et de proximité -Bon maillage du territoire par les services publics et associatifs -Richesse des équipements culturels <p>Cadre d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> -Contrat de ville intercommunal dont volet rénovation urbaine -Contrats Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance des communes <p>Une pratique déjà effective</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nombreuses actions d'éducation à la citoyenneté et de promotion des valeurs républicaines en milieu scolaire (laïcité) 	<p>Contexte national</p> <ul style="list-style-type: none"> -Repli communautaire -Prise en charge de la jeunesse désœuvrée par le religieux -Stigmatisations, fragmentations, risque d'amalgame -Représentation négative des quartiers populaires -Clivage de la société -Menace sur les fondements de la République, sur le « vivre ensemble » <p>Données du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Disparité entre territoires -Difficulté à établir un diagnostic faute de données capitalisées <p>Service public et acteurs du territoire, communication</p> <ul style="list-style-type: none"> -Manque de coordination des différents partenaires -Faiblesse des moyens disponibles -Manque d'information et de communication grand public <p>Formation/qualification</p> <ul style="list-style-type: none"> -Manque de formation des professionnels -Méconnaissance des religions -Manque de connaissance des processus de radicalisation -Manque de connaissance des procédures et notamment de signalement -Manque d'information et de communication grand public

f/ La carte des lieux de culte

Les lieux de culte sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines en 2017



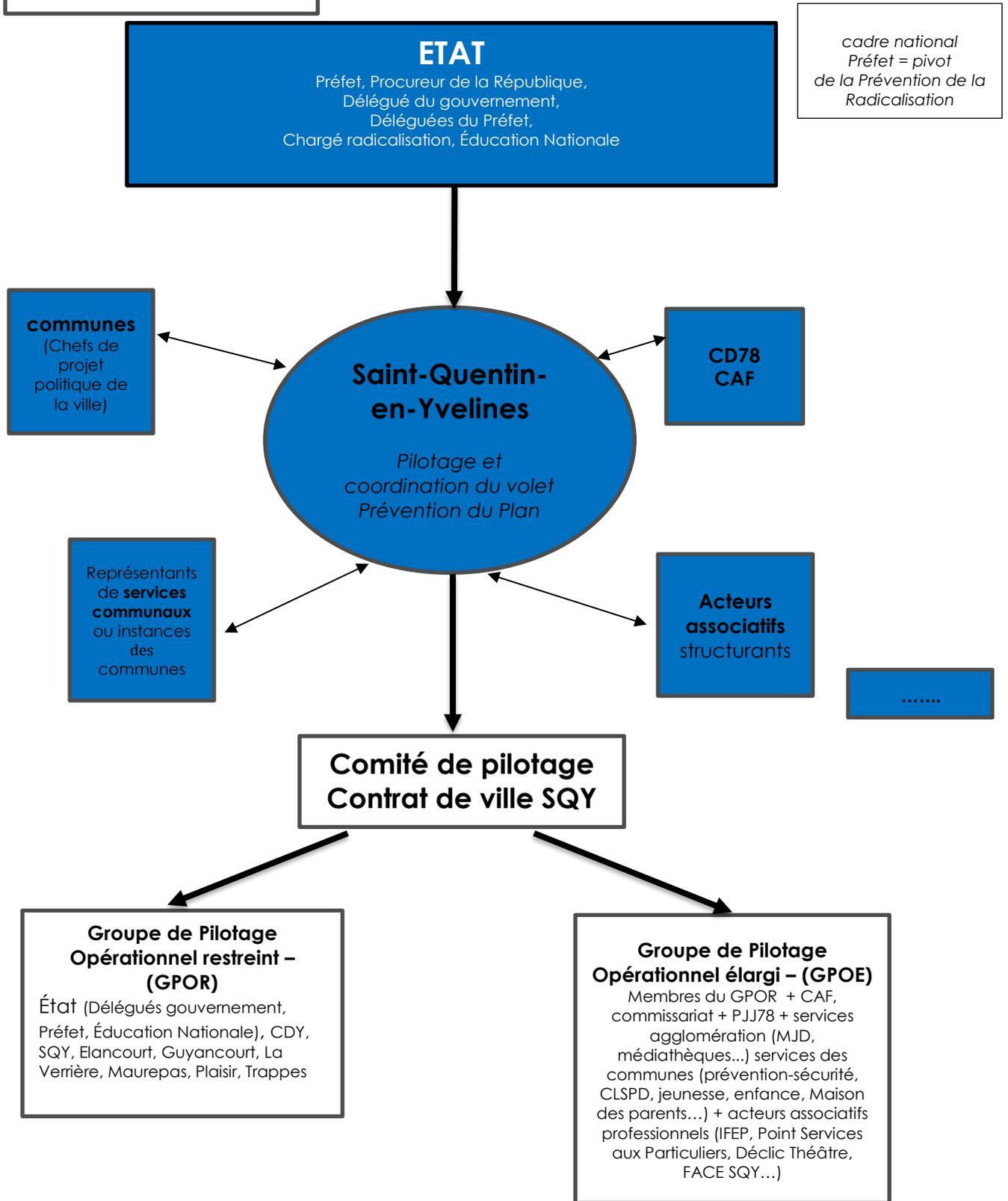
Lieux de culte (Géocodage à l'adresse)

-  **Religion CHRISTIANISME**
Cultes catholique, évangélique, orthodoxe, protestant
-  Eglise, chapelle
-  Groupement
-  Salle
-  Temple
-  **Religion ISLAM**
Culte musulman
-  Institut
-  Mosquée
-  Salle de prière
-  **Religion JUDAÏSME**
Culte judaïque
-  Centre communautaire

g/ La gouvernance

- **L'État : Le Préfet est le pivot de la prévention de la radicalisation.** Une cellule départementale pilotée par le Préfet se réunit une fois par mois. Le suivi individuel et l'accompagnement des familles relèvent de sa responsabilité (mais le modèle de l'aide à apporter n'est pas stabilisé, il se construit avec l'expérience)
Les déléguées du Préfet sont l'interface entre le niveau local et cellule départementale. Elles apportent un appui aux acteurs locaux et concourent à l'élaboration du PPR.
Éducation nationale : chefs d'établissements associés à l'élaboration et mise en œuvre du PPR
Police, gendarmerie, procureur de la République, services de la justice et Agences Régionales de Santé sont activement impliqués **dans la mise en œuvre des plans d'actions.**
- **L'agglomération : elle est chef de file et animatrice de la démarche au niveau local.** Un Groupe de Pilotage Opérationnel (complémentaire à la cellule départementale) a été mis en place à l'échelon local : GPO restreint et GPO élargi. Le chef de projet intercommunal est le référent de l'agglomération sur le Plan de Prévention de la Radicalisation.
Des actions préventives, le cas échéant, peuvent être mises en place. Il est demandé de structurer une démarche locale de repérage de la radicalisation et de prise en charge individualisée à proposer à la cellule départementale.
Identification de professionnels référents à former.
Les associations sont impliquées via des ateliers. Les bailleurs sont associés en fonction des besoins.
- **Les communes : participent aux GPO restreint et GPO élargi.** Les référents sont déterminés par chaque commune. Ils peuvent être issus des équipes suivantes : les CLSPD, les services jeunesse, éducation, familles, de la prévention de la délinquance participation et des représentants des conseils citoyens
- **Le département : propose des séminaires et/ou formations, participe au groupe opérationnel restreint et élargi**
- **La CAF : participation au GPO élargi**
- **Mission Locale : participation au GPO élargi**

GOVERNANCE



III – Plan d’actions

a/ Synthèse des ateliers du 18 avril 2017

Dans l’objectif de mobiliser les professionnels du territoire et de les solliciter sur leurs perceptions, 222 professionnels ont été invités à participer à ces ateliers organisés le 18 avril 2017 représentant 110 structures et institutions du territoire.

Une cinquantaine de professionnels a participé. Chacun a pu de manière anonyme exprimer ses constats mais aussi ses propositions.

Liste des invités

ACCUEILLIR ACR ESCI ACTIVITY ADIL78 ADOMA AFD AFEV AFIJ AIDES ALPHAPLUS AMR CONSULTANTS ANTIN-RESIDENCES AORIF APES DOMAXIS APF APME APMSQ ARS ASP ASSOFAC BGE78 CAF CAPSAA CDC CD78 CENTRE-ATHENA CENTRE-YVELINES-MEDIAITON CHAMBRE DES METIERS CIDFF CITE-CREATION CLLAJSQY COMMISSARIAT COULEUR-D’AVENIR CPCV CRESUS CRIF DDT78 DECLIC-THEATRE DIRE DIRECCTE DOMAXIS DU FUN POUR TOUS E2C78 EDUCATION NATIONALE EFIDIS ELANCOURT ENFANTS-PHARES EQUINOXE ESCT EST EVL FACESQY FAHB FJT FRANCE-HABITATION GSTM GUYANCOURT GUYANCOURT-ACCUEIL I3F ICF LA SABLIERE IES IFEP INSERPRO LA LIGUE LA VERRIERE LES-AMIS-DU-DEHORS LES-RESIDENCES-YVELINES-ESSONNE L’ETINCELLE LOGEMENT-FRANCILIEN LOGIREP MAGNY-LE-HAMEAUX MAUREPAS MEDECINS BENEVOLES MINISTERE-JUSTICE MISSION-LOCALE MISSION-POPULAIRE MOUVEMENT-VIE-LIBRE OSICA PALLIUM PAROLES-A-CŒUR-OUVERT PJJ78 PLAISIR POLE-EMPLOI PREFECTURE PSP PPS REGIE-LA-MERISE RESSY RESTOS-DU-CŒUR RJP RPSM SAUVEGARDE-LOGEMENT SECOURS POPULAIRE SQYBUS TCHIALAL REBEW TOIT-ET-JOIE TRAPPES UFSBD UNAFAM VALOPHIS VERSAILLES HABITAT VIVRE-DEBOUT SQY (HABITAT/POLITIQUE DE LA VILLE/SANTE/MEDIATHEQUES)

Liste des participants

ADOMA, AFEV, APES, CAF, CDY, CYM, CIDFF, CLLAJSQY, PPS, DIRE, DOMAXIS, E2C78, ICF HABITAT, ETINCELLE, MISSION LOCALE PLAISIR, MISSION LOCALE SQY, PJJ 78, POLE EMPLOI PLAISIR, POLE EMPLOI TRAPPES, DELEGUE GOUVERNEMENT, DELEGUEES PREFET, RJP, SQY HABITAT, SQY MJD/ACCES AU DROIT, SQYBUS, TGI VERSAILLES, VALOPHIS, ELANCOURT, LOGIREP, VERSAILLES HABITAT, DASDEN, LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE, PAROLE À CŒUR OUVERT, LA VERRIERE, IFEP, PLAISIR, SQY MEDIATHEQUES, MAUREPAS, SQY POLITIQUE DE LA VILLE

Sept ateliers thématiques ont permis de faire émerger aussi bien les questionnements que les propositions d'actions.

Atelier 1 – La formation

Des niveaux d'approche différents de la problématique sont à envisager : différence entre l'information, la sensibilisation et la formation

- **Information/sensibilisation** (décryptage et outils existants) = tous les acteurs de territoire doivent être concernés, des interventions à organiser par territoire, par public ou par structure (communes, associations, éducation nationale, bailleurs, club de prévention...)
- **Échange de pratiques professionnelles** = échange sur les situations réelles. Pour éviter l'isolement des professionnels sur l'accompagnement des familles et des jeunes et pour construire un socle commun, l'organisation de temps d'échanges et de partage des pratiques est indispensable.
- **Formation spécifique** et approfondie pour les référents locaux « prévention de la radicalisation »

Pistes d'actions et hiérarchisation

Public cible : les professionnels

- Formation sur le **repérage et l'accompagnement** (signalement) = diagnostic : oui ou non y a-t-il radicalisation ?
- Formation reposant davantage sur des études de cas et **les bonnes pratiques à mettre en œuvre** permettant un appui des professionnels sur le terrain
- Formation sur les **techniques de prévention**
- Formation sur **l'emprise psychologique**
- Formation **sur le « complotisme »** = réponse à ce type d'argument
- Formations à renouveler** (en raison du turn-over des acteurs de terrain) et **réactualiser** (veille sur les signaux d'alerte)

Public cible = Parents

- Formation sur la **parentalité** = utilisation des **réseaux sociaux** et **NTIC (règles, contrôle)**
- Formation **alphabétisation et/ou lutte contre l'illettrisme** : offre sur le territoire à rendre visible ou à étoffer ?

Public cible = Jeunes, lycées et collèges, les jeunes en service civique, jeunes adultes

- Formation sous forme **d'ateliers et/ou groupe de paroles** sur des **thématiques** précises (emprise, humiliation, médias...) ou **sur des faits et évènements**
- Formation sur **l'information d'internet** = décryptage, prise de distance sur l'information et développer le sens critique
- Formation pour une meilleure **connaissance des codes et de la culture française : la laïcité, la République, la citoyenneté** (pour les jeunes adultes)
- Formation **alphabétisation et/ou lutte contre l'illettrisme** : offre sur le territoire à rendre visible ou à étoffer ?

Public cible à ne pas oublier = les détenus

Ne pas rester seulement sur la sanction : Quelle pédagogie menée et comment appréhender les phénomènes de groupe ?

Atelier 2 – Parentalité

Constats et questionnements

L'implication des parents

- **Comment alerter les parents** sur la possible radicalisation de leur enfant ?
- **Comment faire venir les parents ? Obstacles à contourner** : barrière de la langue, peur du regard des autres ...
- **Comment aider les parents à poser des limites éducatives**, notamment vis à vis de l'utilisation des réseaux sociaux ?
- **Comment capter les parents engagés dans un processus de repli communautaire ?**

Les ressources

- **Manque de visibilité des lieux ressources** pour les parents sur le territoire.
- **Quelle prise en charge sur le territoire des jeunes radicalisés et de leurs parents ?**
- **Comment accompagner les professionnels** face à ces difficultés ?

Pistes d'actions et hiérarchisation

- Renouer le lien entre les parents et l'école** : faire venir les parents à l'école pour les responsabiliser
 - Redéfinir les rôles de chacun** (parents : éducation/école : instruction) pour construire un partenariat, aller vers la co-éducation.
 - Évoquer la problématique de la radicalisation lors des réunions parents-professeurs.**
 - Organiser des ateliers en présence des parents** pour montrer aux jeunes la convergence entre le positionnement des enseignants et des parents et ainsi réassurer ces derniers
 - L'école reste le lieu privilégié pour capter les parents mais d'autres lieux de « passage obligatoire » pourraient être utilisés pour **faire sortir les parents de leur enfermement** (PMI par exemple)
- La médiation**
- Proposer des espaces de médiation dans l'école ou en lien avec l'école.** L'école peut jouer le rôle du tiers facilitateur.
 - Développer la médiation familiale** : la question de son coût devra être préalablement traitée car, contrairement aux autres médiations, elle est payante.

Atelier 3 - Repérage et signalement

Constats et observations

- **Repérage plus difficile qu'auparavant** – questionnements autour des indicateurs de basculements – certains signes, autrefois considérés comme religieux (la barbe par exemple), se sont aujourd'hui généralisés et ne sont plus suffisants pour alerter.
- **Question du seuil, de ce qui fait qu'un individu devient suspect ou non** – quand doit-on alerter ? - cette question est d'autant plus difficile à résoudre lorsque la normativité religieuse et vestimentaire diffère des autres quartiers
- **La définition de la radicalisation tournée vers l' « action violente » ne permet pas de traiter la question de la radicalité religieuse** et du primat accordé par certains citoyens aux valeurs religieuses sur les lois de la République.
- **Le numéro vert n'est pas appelé car les acteurs ne se sentent pas en mesure** de repérer et donc de signaler, ce qui s'apparente pour eux à de la délation. Par ailleurs, certains peuvent éprouver la crainte de représailles.

Pistes d'actions et hiérarchisation

- **Besoin de formations des acteurs sur les indicateurs de basculement**, sur le repérage, et sur les conséquences de l'appel au numéro vert. Ils se disent peu informés en termes de repérage et de signalement.
- **Pour les bailleurs, gestion des collectifs plus que des individus** (notamment au travers des conventions de prêts de salles). Le bailleur doit être en mesure de savoir ce qui se passe dans ses locaux.
- **Question des salles de prières clandestines** : quel rôle de la commune ?
- **Repérage des comportements inquiétants** en primaire et au collège
- **Travailler avec les structures socio-éducatives sur les comportements et risques de radicalisation**
- **Créer des cellules de veille au niveau municipal pour les mineurs** (via CDFF de Trappes par exemple) afin de recueillir les informations de terrain - elles recueilleraient également les signalements –

Atelier 4 - Information et ressources du territoire

Pistes d'actions et hiérarchisation

Signalement

- **Faire connaître le N° vert pour les signalements** de personnes radicalisées ou en voie de radicalisation

Supports pédagogiques

- **Faire connaître les supports pédagogiques à disposition des professionnels** (pour les jeunes publics (collèges, lycées) => Il en existe déjà pour les valeurs de la République mais il faut les compléter

Accompagnement des familles

- **Faire connaître les associations qui peuvent accompagner les familles qui ont des enfants en voie de radicalisation ou radicalisés**

Formation des professionnels et bénévoles

- **Former les bénévoles des associations** qui sont en contact avec les familles qui sont confrontées à la radicalisation

- Professionnaliser l'accompagnement en s'appuyant sur des professionnels

Prise en charge des troubles psychologiques

- **Faire connaître les structures qui prennent en charge les troubles psychologiques** (car les radicalisés sont souvent perturbés sur le plan psychologique) => Certains troubles relèvent du handicap

- **Pas assez de structures adaptées prenant en charge les addictions** (ex : cannabis) => pas de suivi dans la durée et/ou délai de prise en charge trop long (offre de service pas en phase avec les besoins) => Besoin d'efficacité et d'accessibilité du service public

Prévention de la radicalisation

- **Pas assez d'actions collectives auprès des jeunes sur les thèmes de l'accès au droit, la citoyenneté, la laïcité, le Vivre ensemble**

- **Beaucoup d'actions ponctuelles mais pas assez d'actions de prévention menées dans la durée**

Violences

- **Faire connaître les partenaires qui peuvent accompagner les victimes de violences et notamment les victimes les plus jeunes** (pas de visibilité de l'offre de services) => Les violences intrafamiliales sont un terreau favorable à la radicalisation (« donner un autre sens à sa vie ») + inciter les victimes à déposer plainte

- **Communiquer sur les violences dans les établissements scolaires dès le plus jeune âge**

Accompagnement des femmes vers l'emploi

- **Faire connaître les dispositifs d'accompagnement des femmes demandeurs d'emploi** pour que les professionnels orientent vers ces dispositifs

Recruteurs et ressources financières alternatives

- **Mieux connaître les réseaux de recruteurs et l'origine des ressources financières de certaines familles** (celles qui ont disparu des fichiers de la CAF)

Les ressources du territoire

- **Créer un intranet pour tous les acteurs impliqués dans la prévention de la radicalisation** : un lieu avec des ressources partagées et accessibles

Atelier 5 - Quels outils pédagogiques de la politique de la ville contre le repli communautaire et pour la jeunesse

Pistes d'actions et hiérarchisation

PROPOSITIONS DE THEMATIQUES A TRAITER POUR LUTTER CONTRE LE REPLI COMMUNAUTAIRE ET A DESTINATION DES JEUNES	OUTILS PEDAGOGIQUES PROPOSES	PUBLICS CONCERNES	FREQUENCE DES ACTIONS
<u>L'EDUCATION AUX MEDIAS</u> participe de la lutte contre la radicalisation : informer sur les dangers de l'internet ; aider à la sélection des informations.	Partenariat possible avec : <ul style="list-style-type: none"> avec la Police Nationale ; avec « Olympio » (50 supports d'animation collective sur des thèmes de santé et de citoyenneté) ; avec « Génération numérique » (Prévention des risques internet pour les écoles, collèges et lycées) ; avec « Marmite FM » 	Collégiens ; Un public plus âgé peut également être concerné (« pique de rappel »)	A définir
<u>L'EDUCATION A LA CITOYENNETE CENTREE SUR LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION</u>	Développer des supports d'information pérennes : des affiches, panneaux orientés sur le thème de la lutte contre la radicalisation (cf « citoyenneté en image » ; « moi jeune citoyen »)	Ecoles primaires, collèges, lycées.	A la demande des établissements scolaires ayant à disposition un catalogue des outils pédagogiques.
<u>POUR UNE LUTTE CONTRE LES CLICHES EN MATIERE DE RELIGION</u>	Site internet « canopé » (Le réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias [imprimées, numériques, mobiles, TV]). Outils permettant de lutter contre les lieux communs.	Ecoles primaires et collèges (outils déjà utilisé par les enseignants)	Inscription des actions dans le processus scolaire
<u>VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ISLAM</u>	Littérature – réseau des médiathèques ; Conférences - débats	Tout public	A définir
<u>VIVRE ENSEMBLE – LA DEMONSTRATION PAR L'EXEMPLE</u>	Face à la difficulté de trouver un outil pédagogique contre le repli communautaire qui ne revêt pas un caractère trop solennel et normatif, la réflexion a porté sur l'intérêt de l'organisation de temps d'échange forts sur le territoire de SQY du type : <ul style="list-style-type: none"> Fêtes de quartier / inter quartiers ; Evénements à fort rayonnement sur SQY Exemple : projet de l'« association Fedde Hamadou Hampate Ba » à Trappes ; Exemple : semaine citoyenne à Magny-Les Hameaux Exemple : journée des droits de l'enfant à Guyancourt	Tout public	Deux à trois fois par an
<u>LA NOTION DE REPUBLIQUE ABORDEE DE MANIERE PEDAGOGIQUE</u>	Constat : manque d'outils sur la notion de République => Voir le catalogue des outils pédagogiques de la MJD ; => Voir EC2 : courts métrage ; => Action « les portes du temps » (Evénement national : En dehors du temps scolaire, Les Portes du temps sont destinées à celles et ceux qui, pour des raisons sociales, économiques et culturelles, se sentent exclus des lieux de patrimoine. L'objectif est autant de proposer une opération d'élargissement des publics que de participer à la cohésion sociale, à la lutte contre l'exclusion et à l'accès à la culture des publics défavorisés.	Collèges-Lycées	A définir
<u>LA CITOYENNETE MISE EN SCENE PAR LE THEATRE</u>	Voir les interventions de DECLIC THEATRE : « improminis » pour les primaires (cm1-cm2)	La question est posée sur l'élargissement des	Une fois par an

		improvisations à un public plus âgé.	
<u>POUR UNE MEILLEURE COMPREHENSION DE LA LAÏCITE</u>	Voir la Formation proposée par l'Etat ; Intérêt d'aborder la construction de la laïcité dans l'Histoire.	Elargissement de la formation dispensée par les délégués de la Préfecture à un public de jeunes.	A définir
<u>PRESENTATION DE LA MEDIATION (et des techniques de résolution amiable des litiges)</u>	Voir l'intervention du CENTRE YVELINES MEDIATION (CYM) pendant la semaine citoyenne à Magny-Les-Hameaux. Présentation de la médiation et des modes de règlements amiables des litiges. Les élèves signent une charte de médiation .	Collégiens, lycéens	Une fois par an
<u>L'INVESTISSEMENT DES BAILLEURS SUR LE THEME DU VIVRE ENSEMBLE</u>	Les bailleurs se sentent concernés par le phénomène de la radicalisation et s'interrogent sur la façon d'aborder le sujet : <ul style="list-style-type: none"> - Ils suggèrent de mener une réflexion sur l'opportunité d'un partenariat avec des associations musulmanes (qui exposent un fait que certains jeunes leur échappent) Objectif : les associer au plan de lutte. - Animations en pieds d'immeubles (contre l'isolement des quartiers). Exemples : sensibilisation à l'usage du tri sélectif ; ateliers de réparation de vélo ; ateliers sur les gestes écologiques. 	Résidents des offices HLM	A l'initiative des bailleurs

QUELQUES REMARQUES :

Les participants à la réflexion ont soulevé l'intérêt que les actions auprès des jeunes en faveur de la lutte contre la radicalisation devaient être portées en grande partie par l'Education Nationale. La sensibilisation à cette problématique prendrait ainsi un caractère obligatoire. Il a été rappelé l'importance de faire connaître le numéro vert.

Atelier 6 - Internet/réseaux sociaux

Pistes d'actions et hiérarchisation

Mise en place d'outils de contrôle des réseaux sociaux (compétence relevant du législateur) :

- **Suppression de Telegram** (réseau social sans aucun contrôle aujourd'hui)
- **Suppression des applications en live** (suicide en direct, vidéo sur l'exécution des policiers de Magnanville, etc.)
- **Meilleur contrôle des âges des inscrits sur un réseau social et contrôle des comptes multiples**

Mise en place de cellule au niveau national/communication/Partenariat :

- **Création d'un site de signalement** avec le partenariat de la Police Nationale
- **Meilleure diffusion du numéro vert**
- **Développement du partenariat avec la PJJ et L'OFI sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux.**

Développement de l'esprit critique des jeunes publics :

- **Apprendre à gérer l'information et sa véracité**
- **Actualiser le programme de français au collège sur les argumentations** : Faire étudier des textes plus contemporains en phase avec l'actualité
- **Création d'outil permettant aux jeunes de créer leur propres « fakes »** (« nouvelles ») et débattre avec eux ensuite sur la portée de ses fausses informations
- **Développement des « promeneurs du net »** : projet mis en place par la Caf où des animateurs accompagnent les jeunes sur internet (dispositif prochainement mis en place sur le département)

Atelier 7 - Coordination des acteurs

Pistes d'actions et hiérarchisation

- **Besoin d'identifier les acteurs et de connaître leur action** (visibilité et lisibilité de qui fait quoi ?)
- **Lisibilité et visibilité des différentes étapes en fonction des situations potentielles**
- **Disposer d'une seule fiche navette dans le cadre des actions proposées en direction des jeunes** (pour des logiques de parcours) => Charte de fonctionnement
- **Nécessité de créer un réseau ou des réseaux réunissant les acteurs impliqués**
- **Nécessité d'outils pour faire vivre ces réseaux** (intranet des acteurs du Contrat de ville)
- **Nécessité de transmettre des informations précises et de manière régulière**
- **Nécessité de temps de travail et d'échanges des bonnes pratiques** entre des équipes pluridisciplinaires, pluri institutionnelles

Besoin d'un centre ressources de la politique de la ville pour le 78 (animation de groupes de travail...)

- **Coordonner et mutualiser les formations**
- **Un pilote identifié et reconnu**
- **Des référents sont à nommer par commune** pour la thématique
- **Envisager un travail avec les lieux de culte** (quel niveau de compétences ?)
- **Organiser une ou deux fois par an une réunion plénière** qui permettra d'actualiser les actions mises en place par chacun et de caler également les perspectives à venir

Autres remarques :

- Adapter les réponses aux besoins des jeunes => ex : proposer des actions entre 16h et 21h
- Proposer des actions qui revalorisent l'estime de soi

b/ L'organisation de la gouvernance du Plan de Prévention de la Radicalisation

- **Pilotage et coordination** : Agglomération de SQY
- **Groupe de Travail Opérationnel restreint « Prévention de la radicalisation »** : Préfecture, Département, Communes, Éducation Nationale, CAF, PJJ, Justice, commissariat.
- **Groupe de Travail Opérationnel élargi** : 1 référent par signataire du Contrat de ville
- **Ateliers « Prévention de la radicalisation »** (1 fois/an)

c/ La prévention : définition

3 types de prévention sont à distinguer :

- La prévention primaire

Générale et collective, elle intervient en amont et mobilise des politiques publiques ou dispositifs qui n'ont pas pour finalité première de lutter contre la radicalisation mais qui peuvent utilement y concourir

- La prévention secondaire

Ciblée en direction des personnes repérées comme en voie ou en situation de radicalisation, elle permet un accompagnement individualisé dans la durée

- La prévention tertiaire

Elle vise à prévenir la réitération, la récidive et relève principalement de l'autorité judiciaire

d/ Repérage, signalement et accompagnement : les interventions complémentaires du Parquet de Versailles et de la CAF des Yvelines

Le Parquet de Versailles

Il apporte une réponse pénale à différentes problématiques liées à la délinquance du refus social et au phénomène de radicalisation sur le ressort des Yvelines. Afin de lutter contre l'expansion du communautarisme, une attention toute particulière est portée sur :

- la célébration des mariages religieux en violation des lois de la République ;
- la lutte contre les écoles clandestines (avec en parallèle une augmentation de la scolarisation à domicile) ;
- les associations de type confessionnel ;
- les commerces dit « radicalisés » ;
- le financement du radicalisme ;
- les institutions et la radicalisation ;

En matière de politique pénale, une réponse répressive ferme est préconisée pour les actes commis en lien avec le terrorisme (apologies, provocations...)

Au plan civil, des actions éducatives sont mises en œuvre pour les mineurs dont la situation nécessite de telles mesures.

Les violences intrafamiliales sont un point à ne pas négliger car souvent révélatrices d'un comportement radical. Les agents des services des communes peuvent faire remonter l'information.

L'absentéisme scolaire et le développement de structures para scolaires sont des problématiques implantées sur le ressort des Yvelines.

Concernant les individus, majeurs ou mineurs, signalés en voie de radicalisation ou radicalisés, la vigilance du parquet de Versailles également est constante.

Au titre de la prévention de la radicalisation, le Parquet de Versailles développe actuellement un stage de citoyenneté dédié à la lutte contre la délinquance de refus social en lien avec la radicalisation.

Ce stage spécifique s'adresse aux personnes majeures mises en cause pour des faits en lien avec le terrorisme, le racisme et plus généralement, pour les infractions relevant de la délinquance de voie publique commises par un individu signalé en voie de radicalisation ou radicalisé dès lors que le trouble à l'ordre public est moindre ou modéré.

Les femmes poursuivies pour dissimulation intégrale du visage sont également visées par ce stage.

Ce stage se déroule sur deux jours et se compose de différents modules portant respectivement sur « la lutte contre le racisme et les discriminations », « la laïcité, le vivre ensemble, les faits religieux » et « vivre sa religion dans notre République française ».

Les objectifs poursuivis sont la prise de conscience par les bénéficiaires de la signification de leurs actes au regard des valeurs de la République et de l'atteinte portée à la bonne entente entre les citoyens, particulièrement au niveau d'un quartier. La compréhension des limites dans lesquelles la liberté de culte et de croyance religieuse doivent s'inscrire au sein de l'espace public et du respect des valeurs communes est également recherchée.

L'échange et la remontée de l'information sur la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est un objectif prioritaire. Il apparaît donc essentiel que des canaux soient définis pour permettre l'exploitation de l'information afin que les acteurs puissent agir face au phénomène de radicalisation.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

- par téléphone au **0 800 005 696**, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France ;
- par Internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr pour accéder à un formulaire en ligne.

« Si j'appelle, la personne concernée par mon signalement le saura. »

FAUX.

Les appels sont strictement confidentiels, votre identité ne sera pas dévoilée.

« Si je signale un proche à la plate-forme, il risque d'avoir des ennuis avec la police et la justice. »

FAUX.

Votre signalement n'a pas pour but de nous aider à sanctionner mais de venir en aide à la personne concernée par votre signalement, d'aider et de soutenir ses proches, avec un accompagnement adapté pour éviter un drame.

« Inutile que j'appelle si je ne suis pas sûr que la personne s'est radicalisée. »

FAUX.

Même si vous n'êtes pas sûr de reconnaître des signes de radicalisation, il est préférable d'appeler rapidement le numéro vert. Les spécialistes à votre écoute sauront analyser plus précisément les signes et déterminer si il s'agit ou non d'un processus de radicalisation.

« Si je signale une situation trop tard, je risque d'être sanctionné. »

FAUX.

Signaler une situation de radicalisation ne vous sera jamais reproché. Même si la personne est déjà partie, votre appel est nécessaire, notamment pour que les services compétents apportent de l'aide à sa famille.

STOP-DJIHADISME.GOUV.FR

RADICALISATION

VIOLENTE,

ENRÔLEMENT

DJIHADISTE.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696 Service à appel gratuits

@stopdjihadisme Stopdjihadisme

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme.

LE PROCESSUS DE RADICALISATION

Le processus de radicalisation est parfois difficilement décelable, mais il se traduit souvent par une rupture rapide du comportement et un changement dans les habitudes de la personne.

QUI TOUCHE-T-IL ?

Le phénomène de radicalisation concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il peut également toucher des personnes parfaitement insérées mais vulnérables.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Si la situation est jugée préoccupante, la personne signalée et sa famille bénéficieront d'un accompagnement adapté à leur situation. L'objectif est de prendre en charge l'individu radicalisé pour éviter qu'un drame se produise, sans oublier d'aider ses proches. Si la personne est mineure, des mesures existent pour empêcher son départ en Syrie ou en Irak. Les écouteurs du numéro vert vous orienteront sur les démarches à suivre. Si vous presentez un départ imminent, rendez-vous au poste de police le plus proche ou à la gendarmerie.

COMMENT REPÉRER LA RADICALISATION ?

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.

- Rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches
- Rupture avec l'école, déscolarisation soudaine
- Nouveaux comportements dans les domaines suivants : alimentaire / vestimentaire / linguistique / financier
- Changements de comportements identitaires : propos sociaux / rejet de l'autorité / rejet de la vie en collectivité
- Repli sur soi
- Fréquentation de sites Internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste
- Pratique de discours antisémites, complottiste...

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation
0 800 005 696 Service à appel gratuits

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La CAF s'implique au niveau des instances de prévention de la radicalisation

Participation à la cellule de veille départementale préfectorale mensuelle : Présence personnelle du Directeur de la Caf et du référent chargé de la prévention de la radicalisation.

Mise à jour des droits Caf

Suite à un signalement, le travailleur social chargé de la prévention de la radicalisation vérifie les droits de la famille et, en cas de départ en zone de conflits, peut alors suspendre les prestations.

Signalements à la Préfecture

La cellule d'écoute et de suivi des familles des Yvelines, sous la responsabilité de la Préfecture, est composée de deux psychologues, un psychiatre et d'une médiatrice sociale. Lorsqu'un appel parvient au Numéro Vert Ministériel, l'information est transmise à la cellule d'écoute et de suivi des familles pour assurer une prise en charge de la famille. Un partenariat a été élaboré entre la Caf et la cellule d'écoute et de suivi des familles. Les psychologues et la médiatrice sociale ont la possibilité de recevoir les familles en entretien sur les trois sites Caf de Mantes-La-Jolie, Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines en dehors des horaires d'accueils habituels.

Nomination d'un chargé de prévention de la radicalisation

La CAF a désigné en interne un travailleur social chargé de la prévention de la radicalisation rattaché à la Direction Générale de la CAF afin de disposer d'une centralisation et homogénéité des accompagnements sociaux.

La prise de poste a eue lieu en janvier 2016. Ses missions principales sont :

- Participation aux réunions de cellule de veille départementale de la Préfecture
- Travail coopératif avec les services de la Préfecture
- Rencontres partenariales des projets associatifs ou communaux relatifs à la prévention de la radicalisation
- Accompagnement des familles orientées par les travailleurs sociaux et contrôleurs de la Caf, la Préfecture ou tout autre partenaire
- Participation aux formations et séminaires sur la thématique et démultiplication des informations auprès des travailleurs sociaux de la Caf

Modalités de signalement d'une situation à la Caf des Yvelines

Le travailleur social qui repère une situation peut solliciter le Directeur et/ou le référent chargé de la prévention de la radicalisation :

- S'il est confronté à une suspicion de radicalisation dans le cadre de l'accueil Caf
- S'il est confronté à une situation de radicalisation avérée dans le cadre de l'accueil Caf
- Si un partenaire lui évoque une situation de radicalisation
- S'il se questionne sur la radicalisation

Le référent chargé de la prévention de la radicalisation peut prendre en charge directement l'accompagnement social de la famille.

Si un accompagnement est en cours avec un travailleur social, une évaluation commune permettra de décider de la pertinence de la passation du suivi au travailleur social chargé de la prévention de la radicalisation. Dans tous les cas, ce dernier assurera le suivi régulier de la situation de la famille par rapport aux éléments de radicalisation signalés.

Le Directeur est averti de toutes les étapes de transmission d'une situation afin d'avoir une évaluation conjointe des situations.

Formation des professionnels de l'accompagnement social Caf

Quatre travailleurs sociaux Caf ont été formés et ont contribué à démultiplier les informations sur le phénomène de radicalisation suite à leur participation au séminaire de la Préfecture en 2015. Il s'agit de promouvoir les outils à destination des professionnels facilitant le repérage et le signalement des situations inquiétantes.

Organisation d'une réunion d'informations à destination de l'ensemble des travailleurs sociaux Caf du département le 3 mai 2016 ouverte par le Directeur de la Caf et co-animée par le chef du bureau de la sécurité intérieure, la cellule d'écoute et de suivi des familles et le travailleur social chargé de la prévention de la radicalisation.

Le travailleur social chargé de la prévention de la radicalisation démultiplie les informations recueillies lors des formations ou séminaires

Observation de l'intervention de l'association Olympio auprès d'une classe d'élèves de seconde dans un lycée aux Mureaux le 11 février 2016 « Le Cyber endoctrinement ».

Formation organisée par le SPIP et dispensée par Monsieur Isam Idris (psycho-anthropologue) et Lucette LABACHE (Docteur en sciences sociales sur la question de l'ethnicité) sur : « L'itinérance culturelle et l'errance identitaire ». Formation sur trois jours se déroulant au sein de la Préfecture et ayant débutée le 7 mars 2016, se poursuivant en mai et juin 2016.

Participation à la restitution des journées de formation de sensibilisation à la manipulation mentale et l'emprise psychologique avec l'association Olympio à la Préfecture en date du 10 mars 2016.

Participation à la journée de formation animée par Olympio au sein de la Maison des Parents de Trappes le 1^{er} avril 2016.

Participation au séminaire du Réseau des Acteurs de l'Habitat sur le thème du « Vivre Ensemble et Laïcité » le 10 mars 2016.

Formation sur le processus de radicalisation et la démarche de prévention du phénomène au Ministère des Familles, de l'Enfance, et des droits des femmes en date du 18 mars 2016.

Formation sur la Cyberviolence chez le lycéen le 21 mars 2016 dans le cadre du dispositif « Jeunes pour l'Égalité » dispensée par Karine SADLIER, Docteur en psychologie clinique.

Participation au séminaire de prévention de la radicalisation organisé par la Préfecture le 30 mars 2016.

Participation au séminaire sur le complotisme le 1^{er} juillet 2016 organisé par la Préfecture Ile-de-France.

Participation à la formation du CIPDR sur la prévention de la radicalisation, session de juin 2017.

Actions partenariales financées par les fonds de prévention de la radicalisation

Financements 2016

La contribution de la Caf des Yvelines s'élève à **113 494 euros** pour l'année 2016 :

- L'Association pour l'Accompagnement et la Formation des Femmes et des Familles (AFAVO).
- Action menée avec la Compagnie Entrées de Jeu en direction des agents de l'Education Nationale
- Médiateurs dans le Ville de Chatou sur la prévention des risques d'embrigadement des adolescents
- AJC de Maurepas pour le soutien à la parentalité des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité
- Mairie de Poissy sur une nouvelle action de prévention de la radicalisation
- MJC de Satrouville sur l'Avenir Citoyen dans le cadre de la prévention de la radicalisation
- Mairie de Trappes sur les actions innovantes dans le cadre de la prévention de la radicalisation
- Atouts Familles, Les Pâtes au Beurre

Financements 2017

La contribution de la Caf des Yvelines s'élève à **102 000 euros** pour l'année 2017 :

- L'Association pour l'Accompagnement et la Formation des Femmes et des Familles (AFAVO)
- Le Conseil des Institutions Musulmanes des Yvelines (CIMY) pour leurs actions de prévention de la radicalisation auprès des familles et des professionnels
- Action menée avec la Compagnie Entrées de Jeu pour la formation des professionnels de l'Éducation Nationale
- Action menée avec la Compagnie Masquarades pour leurs interventions au sein des collèges et lycées du département et à destination des professeurs et élèves
- MJC de Sartrouville sur l'Avenir Citoyen dans le cadre de la prévention de la radicalisation : action sur la laïcité, les Valeurs de la République et la citoyenneté
- Atouts Familles, Les Pâtes au Beurre : accompagnement des familles en individuel et collectif
- Educacité pour leurs actions autour de la laïcité et du fait religieux à destination des familles
- Association Mosaïque pour leurs actions de prévention de la radicalisation
- Ecoles et Cultures France pour leurs actions autour de la laïcité, les Valeurs de la République et la citoyenneté à destination des familles
- Boxing Club La Verrière pour leur action de soutien scolaire : favoriser la mixité, lutter contre le communautarisme, pour le respect des Valeurs de la République et la prévention de la radicalisation au sein d'un quartier sensible

Charte de la laïcité de la branche Famille

Diffusion de la Charte de la Laïcité

La Charte de la laïcité est affichée dans tous les accueils de la Caf et à chaque étage des sites de la Caf (personnel). Elle est diffusée auprès des administrateurs de la Caf, commentée auprès de chaque collaborateur de la Caf dans les réunions techniques du mardi et dans l'Intranet.

Elle a été envoyée aux services de l'Etat dans un premier temps pour expliquer aux partenaires la mobilisation de la branche.

Elle a été également envoyée aux centres sociaux et associations du Reaapy en décembre pour affichage et portage des valeurs incluses.

Le responsable du développement numérique de la Caf est en charge de vérifier si la charte est affichée dans ces structures et se rend physiquement sur chaque lieu. Les points accès numériques développés concourent à la diffusion de la Charte de la Laïcité.

Respect de la Charte de la Laïcité

Des contrôles sont effectués dans les structures financées par la Caf afin de vérifier l'affichage et le respect de la Charte de la Laïcité.

Dispositif « les Promeneurs du Net »

Les Promeneurs du Net, dispositif développé au niveau national, est une action participant activement à la prévention de la radicalisation mais également à la prévention de la délinquance et la lutte contre les addictions. La signature de la convention entre la Ligue de l'Enseignement 78 et la Caf des Yvelines le 30 mai 2017, a permis le recrutement d'un coordinateur départemental qui travaillera en lien direct avec la Caf. Son objectif est de développer le réseau des Promeneurs du Net au sein des structures du département qui accueillent des jeunes de 12 à 25 ans. Il accompagnera les professionnels qui échangeront, via un compte professionnel sur un ou plusieurs réseaux sociaux, avec les jeunes du secteur sur toutes les thématiques. Les Promeneurs du Net deviennent un lien privilégié entre le jeune, la structure et les partenaires extérieurs. Ils représentent une réelle présence éducative en ligne.

Dans le cadre de la présence en ligne, les Promeneurs du Net proposent ainsi différents niveaux d'intervention auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans :

- Information généraliste ou ciblée concernant la structure et le territoire ou information thématique (emploi, santé, prévention...)
- Lien social : échanges quotidiens
- Accompagnement : émergence d'initiatives, aide à la formalisation de projets, suivi de parcours individuels ou collectifs des jeunes
- Écoute, aide : espace de parole, d'expression, de débat, écoute active, soutien psychosocial...

e/ Le Plan et ses fiches actions

<p>Axe 1 Organisation et répartition des rôles & missions <small>(place de chacun dans le dispositif)</small></p>	<p>Axe 2 Constitution d'un réseau de professionnels et transmission des informations</p>	<p>Axe 3 Formations, séminaires et échanges de pratiques <small>(quels publics ?)</small></p>	<p>Axe 4 Boîte à outils</p>
<p>Fiche 1 (préalable à faire valider au COPIL du 28 novembre) -Liste des participants et rôles (1 référent technique par institutions) -Instances formelles : Groupe de Pilotage Opérationnel intercommunal, Cellule communale de veille)</p> <p>Fiche 2 -Éducation nationale et parentalité ?</p>	<p>Fiche 3 -Utilisation de la plateforme « sharepoint » (3 niveaux d'accès)</p> <p>Fiche 4 -Transmission régulière des informations (faire vivre le réseau)</p>	<p>Fiche 5 -Réflexion sur les fondamentaux (approche globale et géopolitique des phénomènes de radicalisation, Valeurs de la République-Laïcité, comprendre les processus de radicalisation, les concepts clés de l'islam, le processus de signalement et de prise en charge)</p> <p>Fiche 6 -Développement de l'esprit critique en relation avec les médias</p> <p>Fiche 7 -Que dois-je faire ? Comment je repère et comment je signale à bon escient ?</p>	<p>Fiche 8 Obligation d'agir/Responsabilité de chacun</p> <p>Fiche 9 -La boîte à outils des ressources disponibles</p> <p>Fiche 10 -Le signalement et ses outils</p>

Le programme d'actions s'organise autour de 4 axes pour SQY:

- Axe 1 : Organisation et répartition des rôles des partenaires
- Axe 2 : Constitution d'un réseau de professionnels et transmission des informations
- Axe 3 : Sensibilisations, formations, séminaires et échanges de pratiques
- Axe 4 : Formalisation de la boîte à outils destinée aux professionnels

Les actions portées à l'échelle intercommunale

Axe 1 Organisation et répartition des rôles des partenaires				
Territoire	Titre - Action	Objectifs	Pilote	Publics prioritaires
SQY	Fiche 1 : Organisation et gouvernance (préalable à faire valider au COPIL du 28 novembre) - Liste des participants et rôles (1 référent technique par institutions) - Instances formelles : Groupe de Pilotage Opérationnel intercommunal, Cellule communale de veille	- Déterminer une organisation en précisant les rôles de chaque partenaire - Piloter le dispositif et rendre compte - Évaluer le dispositif et son opérationnalité	SQY/ETAT/COMMUNES	ELUS/TECHNICIENS
SQY	Fiche 2 -Éducation Nationale et parentalité ?	- Favoriser et consolider le lien entre l'Éducation Nationale et les Maisons communales de parents	COMMUNES/EDUCATION NATIONALE/SQY	

Axe 2				
Constitution d'un réseau de professionnels et transmission des informations				
Territoire	Titre - Action	Objectifs	Pilote	Publics prioritaires
SQY	Fiche 3 - Mise en place et utilisation de la plateforme « sharepoint » (3 niveaux d'accès)	- Créer un espace partagé sur une plateforme pour favoriser les échanges des professionnels et rendre disponibles des informations nécessaires à l'exercice de leur mission	SQY	Professionnels en contact avec les publics des QPV et autres
SQY	Fiche 4 - Transmission régulière des informations (faire vivre le réseau)	- Constituer et faire vivre le réseau des référents PPR sur chaque territoire	SQY/COMMUNES/ETAT	Référents PPR

Axe 3				
Sensibilisations, formations, séminaires et échanges de pratiques (quels publics ?)				
Territoire	Titre - Action	Objectifs	Pilote	Publics prioritaires
SQY	Fiche 5 - Réflexion sur les fondamentaux (approche globale et géopolitique des phénomènes de radicalisation, Valeurs de la République-Laïcité) comprendre les processus de radicalisation, les concepts clés de l'islam, le processus de signalement et de prise en charge)	- Nourrir la réflexion des professionnels qui sont au quotidien avec les publics les plus fragiles - Formaliser une culture commune	ETAT/SQY	ELUS ET PROFESSIONNELS
SQY	Fiche 6 - Développement de l'esprit critique en relation avec les médias	- Apporter les clés de compréhension et d'interprétation de la réalité par la mise à distance des médias (TV, ordinateur, radio...)	SQY APPEL A LABELLISATION	Jeunes publics et parents
SQY	Fiche 7 - Que dois-je faire ? (Comment je repère et comment je signale à bon escient)	- Formaliser les process existants	ETAT/SQY	ELUS ET PROFESSIONNELS

Axe 4				
Formalisation de la boîte à outils destinée aux professionnels				
Territoire	Titre - Action	Objectifs	Pilote	Publics prioritaires
SQY	Fiche 8 - Valeurs républicaines et laïcité - Obligation d'agir/Responsabilité de chacun	- Intégrer dans chaque action proposée dans le cadre du CDV les notions et concepts de la République française	ETAT/SQY	PROFESSIONNELS en lien avec les publics des QPV et autres
SQY	Fiche 9 - La boîte à outils des ressources disponibles	- Mettre à disposition de chaque professionnel en lien avec les habitants des outils adaptés	COMMUNES/SQY	PROFESSIONNELS en lien avec les publics QPV et autres
SQY	Fiche 10 - Le signalement et ses outils	- Rendre le processus lisible et partagé par les professionnels concernés et au-delà	ETAT/SQY	PROFESSIONNELS en lien avec les publics QPV et autres

Les actions portées à l'échelle communale

COMMUNE	ACTIONS PROPOSEES	
ELANCOURT	Passeport citoyen, groupe parent sur la « manipulation mentale », fête de quartier, permis internet	
GUYANCOURT	Apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et insertion sociale Association des habitants aux projets et décisions Accompagnement des initiatives des habitants	
LA VERRIERE	Apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et insertion sociale,	

	<p>Développement du pouvoir d'agir des habitants, semaine du droit des femmes</p> <p>Accompagner les parents dans leur fonction parentale et rôle éducatif</p> <p>Action spécifiques de prévention de la radicalisation : exposition laïcité....développer l'esprit critique</p> <p>Actions de formation à destination des agents de la ville</p> <p>Création d'un groupe de travail dans le cadre du CLSPD</p>	
MAGNY LES HAMEAUX		
MAUREPAS		
PLAISIR		
TRAPPES	<p>Comprendre et analyser, maîtriser les indicateurs (risque d'embrigadement)</p> <p>Identifier et apprendre à connaître le dispositif juridique et judiciaire, construire des postures professionnelles communes, soutenir les parents, programme de formation (laïcité, cellule de signalement, la culture comme élément central de la lutte et la prévention de la radicalité)</p>	

IV – Financements 2017

SQY organise pour l'automne 2017 un Appel à labellisation (AAL). Dès le début du mois d'octobre 2017, les opérateurs pourront, sur le site de l'agglomération, répondre à cet appel à labellisation. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 27 octobre.

Un jury partenarial (SQY, État, Communes, Département, CAF) se réunira le 6 novembre pour décider des lauréats.

Ce premier AAL concerne la fiche action N°6 : « Développement de l'esprit critique en relation avec les médias ».

L'enveloppe prévue pour 2017 est de 25 000 €.

Thématique soutenue	ETAT	DEPARTEMENT	AGGLOMERATION SQY	CAF	AUTRES
Prévention primaire			25 000€	102 000€	
Prévention secondaire					
Prévention tertiaire					

V – Calendrier de la démarche

2017	2018	2019	2020
Avril : élaboration PPR (ateliers) Octobre : Appel à Labellisation du 1 ^{er} au 27 octobre Jurys : 24 novembre 2017 Décembre : vote Conseil communautaire du 21 décembre	Programmation Voir co-financements	Évaluation à mi-parcours	Évaluation du Plan de Prévention de la Radicalisation

Références :

- **Rapport sur la déradicalisation** – article Le Monde du 23 février 2017 (actions et dispositifs de prise en charge mis en place dans l'urgence) – : « Déradicalisation/désendoctrinement/désenbrigadement, apprentis sorciers, business de la déradicalisation » – Centre de prévention, d'insertion et de citoyenneté - sept 2016 Beaumont-en-Véron
- **Plan National de de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes**
- **Séminaire** à l'UVSQY organisé par les services de la Préfecture et en lien avec tous les services concernés le 17 décembre 2016 sur le processus de radicalisation et l'accompagnement des familles.
- **Séminaire** du Conseil Départemental avec Dounia Bouzar, organisé le 24 janvier 2017 sur le processus d'embrigadement et le contexte géopolitique de Daesh.
- **Conférence-séminaire Tobie Nathan** – 26 septembre 2016 – Lycée de la Plaine de Neauphle / Trappes
- **Rapport d'information** – Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation – 11 avril 2017
- **Plan de Prévention de la radicalisation** - Annexe du contrat de ville 2015-2020 – CU Grand Paris Seine et Oise

